

## **GRANDES CULTURES**

N°12 du 04/11/2025

# **BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL**

## de Bourgogne-Franche-Comté

#### **SOMMAIRE**

- P. 1 Météo
- P. 2 Biodiversité et santé des agrosystèmes
- P. 4 Colza
- P. 11 Céréales d'hiver

#### **A RETENIR**

#### PAS DE BSV la semaine prochaine

#### Colza:

- Larves d'altises : pression similaire à la semaine dernière. Variabilité d'une parcelle à l'autre.
- Charançons du bourgeon terminal : conditions climatiques de nouveau favorables aux vols.

#### Céréales d'hiver :

- Risque limace moyen à élevé. Surveillez les parcelles.
- Risque pucerons faible. Risque à réévaluer la semaine prochaine.
- Risque cicadelle faible, à réévaluer la semaine prochaine.

#### Météo

#### Prévision à 7 jours :



(Source : Météo France, Nitry (89310), 04/11/2025 à 10h30. Retrouvez les données météo actualisées <u>ici</u>)





## Biodiversité et santé des agrosystèmes

Toutes les fiches biodiversité et santé des agrosystèmes ainsi que les fiches réglementaires sont disponibles sur le site de la <u>Chambre régionale de Bourgogne Franche-Comté.</u>

### Biodiversité et santé des agrosystèmes

Ces **notes biodiversité** visent à accompagner la démarche agroécologique portée par le bulletin de santé du végétal.











#### **Datura**

Le Datura est une plante adventice toxique qui doit être identifiée et gérée à l'échelle de la rotation, notamment en présence de céréales et de cultures légumières. Retrouvez ci-joint la <u>note nationale</u> ainsi que des fiches de reconnaissance plus précises entre plusieurs espèces de Datura, toutes toxiques! <u>ICI</u>











#### **Ambroisie**

L'ambroisie est une plante invasive et allergisante qui colonise de plus en plus notre région Bourgogne - Franche-Comté, notamment la Saône-et-Loire, la Nièvre et le Jura.

Elle est surtout présente dans les parcelles ou les cultures de printemps telles que tournesol et soja sont fréquentes. Les solutions de désherbage sont plutôt limitées sur ces 2 cultures et pas toujours très efficaces. Outre ces problèmes de santé publique, sa nuisibilité est importante dans ces cultures. La mauvaise gestion des bords de chemin, des bordures de parcelle, des intercultures et une mauvais nettoyage des outils participent également à la dissémination de l'ambroisie.



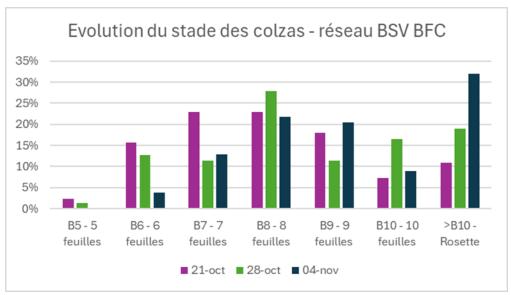


Cette semaine, le BSV a été rédigé à partir des observations réalisées dans 79 parcelles.

#### Stade des colzas

C'est maintenant 1/3 des parcelles qui ont atteint le stade rosette.

La croissance se poursuit dans les parcelles correctement alimentées. A l'inverse, les colzas en situation de carence azotée marquent désormais l'arrêt végétatif et commence à se défolier.



Pour limiter le risque lié aux insectes, des objectifs de biomasse ont été définis :

	A l'entrée de l'hiver
Biomasse minimum	> 1 kg/m²
Biomasse minimum	(soit plus de 30 g/plante)
Biomasse optimum	> 1,5 kg/m²
Biomasse optimum	(soit plus de 45 g/plante)

Les pesées réalisées cette semaine reflètent l'hétérogénéité des situations rencontrées sur le terrain.

Commune	D é p	Date semis	Variété	Stade	De nsit é (pl/ m²)	Biomasse (g/m²)	Bio ma sse (g/ pl)
CHAIGNAY	21			>B10	26	2920	112
DIENAY	21			B9	26	200	8
TIL CHATEL	21	15/08/2025	MÉLANGE	>B10	24	2160	90
BEAUMONT- SARDOLLES	58	25/08/2025	MÉLANGE	>B10	31	2100	68
GARCHY	58	16/08/2025	KWS ARIANOS	B9	40	1120	28
AUVET-ET-LA- CHAPELOTTE	70	18/08/2025	ES MAMBO	B6		700	
AIGREMONT	89	08/08/2025	HERERA	B7	34	720	21
CHAMPIGNELLES	89	26/08/2025	MÉLANGE	>B10	30	1500	50
CHEMILLY SUR SE- REIN	89	08/08/2025			30	2300	77
FOUCHÈRES	89	12/08/2025	LG ATLAS	B10	25	+ 300 g/m² de plantes compagnes	50
LAROCHE-SAINT- CYDROINE	89	12/08/2025	HEMOTION	B9		2240	
SAINT-MORÉ	89	01/08/2025	MÉLANGE	>B10		1800 + 920 g/m² de plantes compagnes	125

#### Ravageurs

Larves de grosses altises (altises d'hiver)

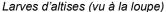
#### **Description:**

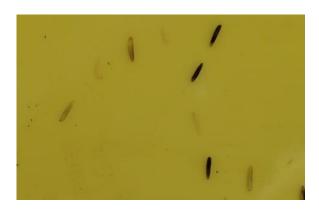
Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (Stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur. La lutte contre les larves de grosses altises est déconnectée de la lutte contre les altises adultes.

Attention à ne pas confondre dans les Berlèses, les larves d'altises avec les larves de diptères qui sont sans nuisibilité sur le colza.

Larve d'altise	Larve de diptère			
3 paires de pattes	Absence de patte			
Extrémités noires, voir plaques noires sur le	Corps entièrement translucide (jaune /			
corps à un stade avancé.	blanc)			







Larves et pupes de diptères

CL. Lévêque (CA89)

Les observations peuvent être réalisées par dissection des pétioles ou bien avec la méthode Berlèse (voir description ci-dessous ou vidéo ici).

L'utilisation de plantes compagnes (si elles sont suffisamment développées : 150 à 200 g/m² minimum) peut permettre de diminuer la pression exercée par les larves par un effet de leurre.

#### Seuil indicatif de risque:

<u>Méthode dissection au champ</u> : larves présentes dans plus de 70 % des plantes OU

#### Méthode Berlèse:

- Si colza de plus de 45 g/plante, bien enracinés et sans carence azotée (absence de risque agronomique) : 5 larves en moyenne par plante.
- Si risque agronomique identifié : 2,5 larves en moyenne par plante.

Outil d'estimation du risque lié aux larves de grosse altise (Terres Inovia) : <a href="https://www.terresinovia.fr/-/">https://www.terresinovia.fr/-/</a> larve-grosse-altise-colza

#### **Observations:**

Les altises adultes sont toujours présentes dans les parcelles.

Au champ, des trous d'entrée et de sortie de larves sont visibles sur les pétioles. Cependant, après dissection, des larves de diptères sont aussi régulièrement observées.





Galeries de larves dans les pétioles E. Courbet (CA70)

La méthode Berlèse permet davantage de précision dans l'identification et le dénombrement des larves d'altises.

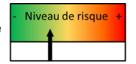
Dans 6 parcelles sur 37, le nombre de larves dépasse le seuil indicatif de risque pour les petits colzas ou colzas carencés. Et dans 6 autres parcelles, le seuil indicatif de risque est dépassé peu importe l'état du colza.

Dép.	Commune	Nombre de larves / plante
21	BLIGNY-SUR-OUCHE	1,25
21	BRETIGNY	0,6
21	CHAIGNAY	8,5
21	CORCELLES-LES-ARTS	2,4
21	DAMPIERRE EN MONTAGNE	0
21	ÉPOISSES	2,2
21	FONTAINE-FRANÇAISE	11,4
21	MONTIGNY-MONTFORT	2,2
21	RUFFEY-LÈS-ECHIREY	0,4
21	SELONGEY	2,4
21	SPOY	7,3
21	TIL CHATEL	3
21	VAROIS	8,4
39	ANNOIRE	0,75
39	COSGES	4,6
39	LA LOYE	1,2
58	GARCHY	4,2
70	AUVET-ET-LA-CHAPELOTTE	1,7
70	BATTRANS	1
70	CHARCENNE	1,4
70	CHOYE	1,3
70	CUGNEY 1	0,4
70	CUGNEY 2	6,4
70	FLEUREY-LÈS-LAVONCOURT	0,7
70	FRANCOURT	1,4
70	PESMES	0,3
71	BAUDRIÈRES	4
71	CUISEAUX	0
71	SEVREY	4,7
71	VILLEGAUDIN	0
89	AIGREMONT	0,5
89	CHAMPIGNELLES	0,1
89	CUY	1
89	NOYERS	2,1
89	POILLY SUR SEREIN	3
89	SAINT-MORÉ	0,8
89	VIVIERS	9

#### Analyse du risque:

Le résultat des berlèses est fortement variable d'une parcelle à l'autre. L'analyse de risque (et donc les comptages) doivent se faire au cas par cas.

Pour les colzas de plus de 45 g/pl, bien enracinés, sans signe de carence, le risque est faible à moyen pour le moment.



Pour les colzas qui présentent un ou des facteurs de risque agronomiques, le risque est assez élevé.



#### METHODE BERLESE POUR L'ESTIMATION DE LA PRESSION EN LARVES DE GROSSE ALTISE DANS LES COLZAS

- 1. Prélever au champ au minimum une vingtaine de plantes (4 x 5 plantes consécutives),
- 2. De retour au labo ou au bureau, nettoyer rapidement les plantes à l'eau claire,
- 3. Couper les pivots et le plus gros des limbes (non touchés)
- 4. Rincer encore si besoin les plantes (le nettoyage permet d'éviter les tombées et dépôts de terre dans le récipient et facilite le comptage des larves),
- 5. Répartir les plantes sur un grillage qui recouvre un récipient (cuvette, entonnoir sur flacon, ...). Le nombre de plantes à positionner sur chaque dispositif dépend de la taille des plantes. Il est important qu'aucun morceau de plante ne dépasse de la cuvette ou de l'entonnoir au risque d'avoir des larves tombant à côté du dispositif.
- 6. Laisser sécher pendant 8 à 15 jours (selon la température de la pièce et la taille des plantes),
- 7. Après dessèchement complet des plantes, compter le nombre de larves tombées dans les récipients. Les observations peuvent aussi se réaliser au fur et à mesure du séchage.







Terres Inovia



Une large majorité des Grosses altises du colza (adultes et larves) en région BFC présente des résistances aux pyréthrinoïdes.

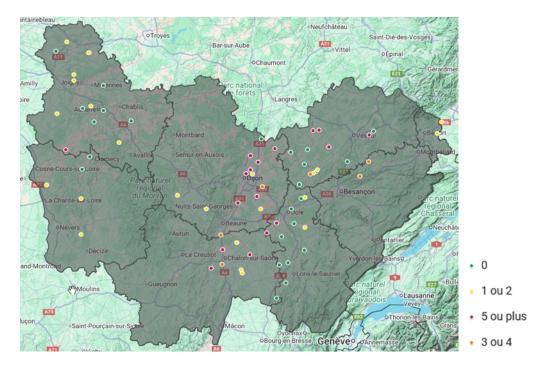
### Charançon du bourgeon terminal (CBT)

#### Description et Période de risque :

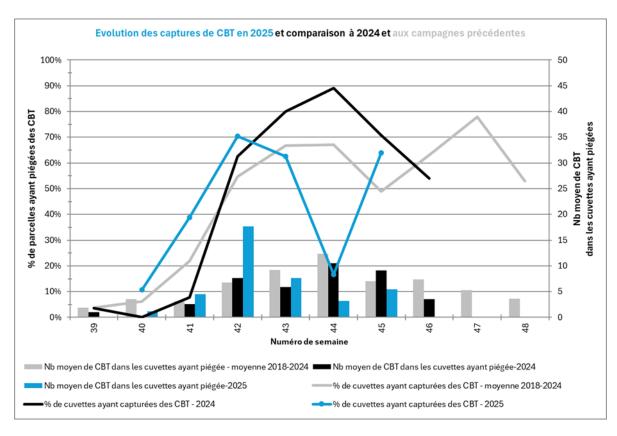
Voir BSV précédents

#### Observations:

Le vol semble avoir repris avec les conditions ensoleillées des derniers jours. Le CBT a été piégé dans 64% des parcelles, avec en moyenne 5,4 individus par cuvette.



Captures de CBT entre le 29 octobre et le 4 novembre



Nous ne disposons d'aucune information quant à la maturité des femelles présentes.

#### Analyse du risque:

Les gros colzas (40-50 g/plante et plus) sont peu sujets au risque. Le risque est assez faible.



Pour les petits colzas (moins de 40 g/plante) :

Le risque est moyen à élevé dans les secteurs où de nouvelles captures significatives sont observées depuis une semaine.



Le risque est assez faible en l'absence de nouvelles captures.



### Phoma

Des macules sont signalées dans 3 parcelles du réseau, notamment sur la variété LID BESSITO.



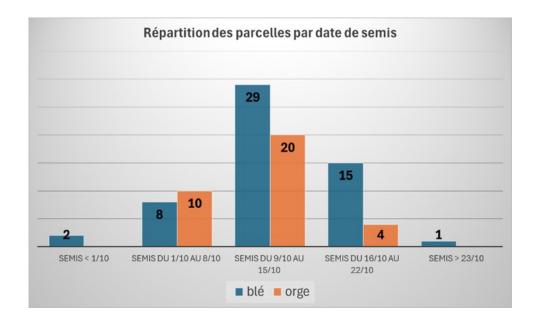
## CEREALES D'HIVER RESEAU 2025-2026

Les semis sont presque terminés.

Des forts cumuls de pluie ont pu être enregistrés (jusqu'à 90 mm cette semaine) avec les conséquences qui suivent : érosion, phytotoxicité et pourrissement des grains dans les zones inondées. 55 parcelles de blé et 34 parcelles d'orge ont fait l'objet d'une saisie sur Vigicultures.

	Non levée	Levée à 1 f	2 f	3 f	Début tal- lage	Total
Blé	1	31	19	1	3	55
Orge	0	11	15	4	4	34
Total	1	42	34	5	7	89

Tableau des observations en nombre de parcelles

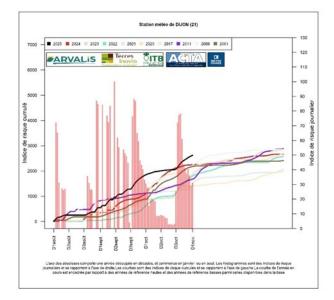


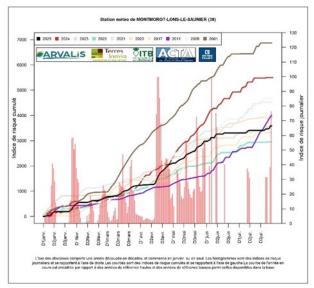
#### Ravageurs

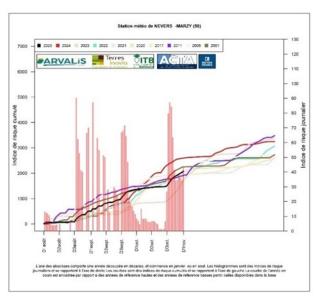
#### Limaces

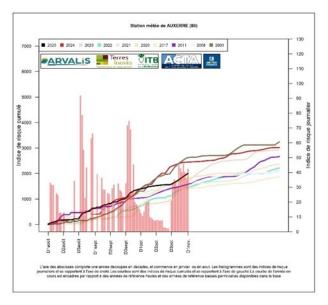
Les céréales sont sensibles aux limaces (grises les plus fréquentes et noires) de la levée jusqu'au stade 3 feuilles. Les situations les plus à risque concernent les parcelles argileuses, motteuses ou avec des résidus de cultures abondants, caillouteuses, les semis superficiels, les zones non tassées, les andains de paille... Le risque est d'autant plus élevé que le climat de l'automne est doux et humide pendant la période « avant semis – tallage ».

Que ce soit à Dijon, Auxerre, Nevers ou Lons, le risque estimé par le modèle agro-climatique inter institut s'annonce moyen à élevé.









#### Evaluer le risque limaces

Vous pouvez évaluer le risque limaces avant les semis.

La pose de 4 pièges standardisés, couvrant 0,25 m² chacun, permet de donner une estimation du nombre d'individus au mètre carré dans la parcelle.

Pour pallier autant que possible l'hétérogénéité d'infestation, il est conseillé d'espacer les pièges d'au moins 5 mètres et de les répartir à l'intérieur de la parcelle en évitant les bordures pour ne pas biaiser la mesure.

De plus, pour éviter de créer des refuges de limaces, il est judicieux de déplacer tous les pièges de quelques mètres après chaque relevé.

Les pièges sont à installer face aluminium visible, de préférence le soir et doivent être préalablement humidifiés à saturation. Aucun granulé molluscicide ne doit être positionné dessous.

A partir de ce piège, le risque limace se raisonne avec les seuils suivants (rapporter le comptage du piège au m²) :

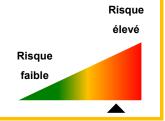
- 1 à 10 limaces / m²: risque faible
  10 à 20 limaces / m²: risque moyen
- 20 à 50 limaces / m² : risque élevé
- Plus de 50 limaces / m²: risque très élevé



En cas d'observations de dégâts, privilégiez les spécialités de biocontrôle à base de phosphate ferrique.

Des morsures (en moyenne 5% de plantes touchées) sont signalées dans 24 parcelles du réseau sur 88 levées.

Le risque limace est moyen à élevé. Surveillez les parcelles.





Attaque de limace sur blé – photo Courbet CA70

### Les cicadelles (Psammotettix alienus) responsables des symptômes de pieds chétifs

La Cicadelle est de ton beige terreux, d'une taille de 4 à 5 mm, caractérisée par :

- 5 bandes blanches étroites et 6 bandes beiges larges longitudinales sur le sommet de la tête caractéristiques de l'espèce.
- Des ailes disposées en forme de toit (^)

C'est prioritairement dans les parcelles levées le plus tôt et d'autant plus si la levée est hétérogène, bien exposées (au sud) ou dans les zones abritées, bordées de haies et de bois, que l'observation doit être la plus soutenue.



Cicadelle grise Cedric ZAMBOTTO CA 58

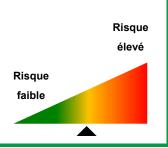
L'état des lieux peut être réalisé en relevant de manière hebdomadaire, dès le début de la levée, un piège jaune englué format A4. Au-delà de 30 captures hebdomadaires enregistrées, le risque devient élevé. En l'absence de piégeage, une observation directe des cicadelles dès l'émergence de la céréale sera alors nécessaire pour évaluer le niveau de risque. Choisir une période ensoleillée, la plus chaude de la journée. Parcourir la parcelle à 5 endroits sur 5 mètres linéaires. Si à chaque endroit cette action fait sauter devant soi au moins 5 cicadelles, le seuil de risque est dépassé.

Cette semaine, sur 8 pièges relevés, quelques cicadelles ont été dénombrées sur 2 pièges.

Risque actuellement faible.

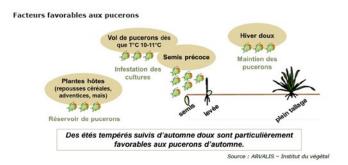
Surveillez les cicadelles grises dès le stade pointant de la céréale dans les situations qui se réchauffent rapidement et / ou proches de repousses de céréales. Réaliser les observations dans les heures chaudes et ensoleillées de la journée.

Maintenir la surveillance.



## Les pucerons (Rhopalosiphum Padi, Sitobion, Metopolophium...) vecteurs de la jaunisse nanisante

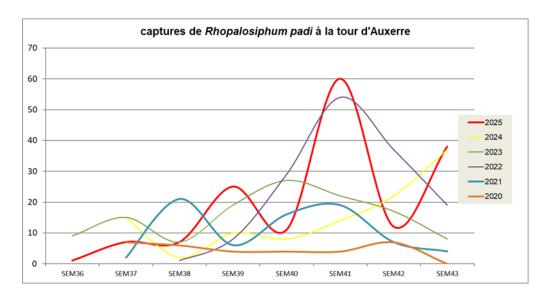
Rhopalosiphum padi est un puceron à forme globuleuse (1,2 à 2,4 mm), qui présente un corps vert foncé avec des taches rougeâtres autour de l'insertion des cornicules. A l'automne, lorsque les conditions sont favorables les pucerons ailés volent et se posent préférentiellement sur les jeunes plantules de céréales. Ils transmettent le virus lors de leurs piqûres alimentaires. L'infestation est d'autant plus importante que le nombre de jours de vols est élevé : les semis précoces sont ainsi toujours plus exposés. Suite à cette contamination primaire de la parcelle, la diffusion de la maladie est assurée par leur descendance : les pucerons aptères (sans ailes) se contaminent en se nourrissant sur des plantes malades puis contaminent d'autres plantes (dissémination par foyer).





Puceron ailé et puceron aptère Elodie JOUDELAT CA89

#### Les pucerons volent toujours à la tour à succion.



#### Risque pucerons

Semis du 05/10 - Risque évalué jusqu'au 03/11/2025



Prédiction du risque puceron d'après le modèle Aphibox d'Arvalis (données météo Météo France)

#### **ETAT DES LIEUX**

Dès le début de la levée, un état des lieux est à réaliser par beau temps en parcourant la parcelle. Le seuil d'intervention est de 10% de plantes touchées par au moins un puceron. En dessous de ce seuil, il ne faut pas laisser séjourner les pucerons plus de 10 jours de suite.

Sur le terrain, on note un léger regain d'activité des pucerons suite à la fin de semaine douce et sans vent.

Sur 88 parcelles levées et observées, les pucerons sont signalés dans 23 parcelles (en moyenne 4% de pieds avec pucerons). Le seuil de 10% de pieds porteurs est atteint dans 2 parcelles. Par ailleurs, environ 1 à 8 pucerons sont dénombrés sur 7 pièges englués.







Reconnaitre les pucerons sur céréales LEROY Jean Paul CA58 Les pucerons ne sautent pas, ne s'envolent pas quand on s'approche.



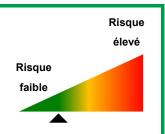
On trouve également des petites mouches inoffensives qui s'envolent quand on touche la plante COURBET CA70

## Observations pucerons BFC – en rouge les parcelles avec dépassement du seuil de 10%

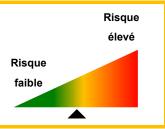
code_inse e	Commune	Observateurs	Culture	Variété	date de semis	Stade	% pieds por- teurs de pucerons
21021	ARC-SUR-TILLE	ARVALIS	Orge d'hiver	KWS FARO	14/10	Z12 : 2e F Etalee	4
21148	CHARREY-SUR-SAÖNE	ARVALIS	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	18/10	Z11 : 1ere F Etalee	19
21243	ÉCUTIGNY	COOP BOURGOGNE DU SUD	Blé tendre d'hiver	INTENSITY	9/10	Z12 : 2e F Etalee	0
21412	MEURSAULT	FREDON BOUR- GOGNE-FRANCHE- COMTE	Blé tendre d'hiver	INTENSITY	3/10	Z21 : Debut tallage	0
21512	PULIGNY-MONTRACHET	FREDON BOUR- GOGNE-FRANCHE- COMTE	Blé tendre d'hiver	RGT LUXEO	12/10	Z12 : 2e F Etalee	2
21588	SAUSSEY	COOP BOURGOGNE DU SUD	Orge d'hiver	CARROUSSEL	9/10	Z12 : 2e F Etalee	0
25468	POULIGNEY-LUSANS	CA 25-90	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	15/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
25468	POULIGNEY-LUSANS	CA 25-90	Orge d'hiver	LG CASTING	10/10	Z12 : 2e F Etalee	0
39017	ARLAY	TERRE COMTOISE	Blé tendre d'hiver	KWS SPHERE	16/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
39030	AUTHUME	CA 39	Blé tendre d'hiver	SPIROU	11/10	Z12 : 2e F Etalee	0
39048	BELMONT	CA 39	Orge d'hiver	KWS FARO	13/10	Z11 : 1ere F Etalee	2
39167	COSGES	CA 39	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	16/10	Z11 : 1ere F Etalee	1
39305	LA LOYE	CA 39	Blé tendre d'hiver	CONQUISTADOR	3/10	Z12 : 2e F Etalee	0
39462	ROCHEFORT-SUR- NENON	CA 39	Orge d'hiver	LG ZORIKA	3/10	Z12 : 2e F Etalee	0
39476	SAINT-AUBIN	CA 39	Blé tendre d'hiver	INTENSITY	4/10	Z12 : 2e F Etalee	0
39476	SAINT-AUBIN	CA 39	Orge	Mélange	14/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
39568	VILLERSERINE	CA 39	d'hiver Blé tendre	THERMIDOR	14/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
39576	VAL-SONNETTE	CA 39	d'hiver Blé tendre	UNIK	15/10	Z11 : 1ere F Etalee	1
39577	VINCENT-FROIDEVILLE	CA 39	d'hiver Orge	SY GALILEOO	2/10	Z21 : Debut tallage	3
58028	BEAUMONT-SARDOLLES	CA 58	d'hiver Blé tendre	MELANGE	9/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
58028	BEAUMONT-SARDOLLES	CA 58	d'hiver Orge	Mélange	8/10	Z12 : 2e F Etalee	0
58032	BILLY-SUR-OISY	CA 58	d'hiver Orge	LG ZORICA	10/10	Z11 : 1ere F Etalee	5
58102	DONZY	CA 58	d'hiver Blé tendre	CHEVIGNON	15/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
58122	GARCHY	AXEREAL	d'hiver Blé tendre	ACADEMIE	9/9	Z11 : 1ere F Etalee	5
58147	LURCY-LE-BOURG	CA 58	d'hiver Blé tendre	MELANGE	16/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
58147	LURCY-LE-BOURG	CA 58	d'hiver Orge	LG ZEF	6/10	Z21 : Debut tallage	0
58189	NARCY	CA 58	d'hiver Blé tendre	CHEVIGNON	12/10	Z12 : 2e F Etalee	0
58189	NARCY	CA 58	d'hiver Orge	CAROUSSEL	17/10	Z10 : Levée	0
58292	TINTURY	CA 58	d'hiver Blé tendre	MELANGE	14/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
70043	AUVET-ET-LA-	GIROUX SAS	d'hiver Blé tendre	LG ABSALON	15/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
70152	CHAPELOTTE COLOMBINE	CA 70	d'hiver Blé tendre	LG ABSALON	17/10	Z11 : 1ere F Etalee	4
70175	CORNOT	CA 70	d'hiver Blé tendre	Mélange	2/10	Z21 : Debut tallage	0
70192	CUGNEY	CA 70	d'hiver Blé tendre	PRESTANCE	10/10	Z11 : 1ere F Etalee	3
70443	LA GRANDE-RÉSIE	CA 70	d'hiver Blé tendre	ARCACHON	10/10	Z12 : 2e F Etalee	3
70448	ROCHE-ET-RAUCOURT	CA 70	d'hiver Blé tendre	PRESTANCE	1/10	Z13 : 3e F Etalee	0
70448	ROCHE-ET-RAUCOURT	CA 70	d'hiver Orge	KWS FARO	2/10	Z13 : 3e F Etalee	0
70528	VELESMES-ÉCHEVANNE	CA 70	d'hiver Blé tendre	SY ADORATION	20/9	Z21 : Debut tallage	3
70537	VELLEMINFROY	CA 70	d'hiver Blé tendre	THERMIDOR	14/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
70542	VENÈRE	CA 70	d'hiver Blé tendre	FABULOR	10/10	Z11 : 1ere F Etalee	4
71070	BUXY	CA 71	d'hiver Blé tendre	SY ADMIRATION	15/10	Z12 : 2e F Etalee	0
71070	BUXY	CA 71	d'hiver Orge	KWS FARO	10/10	Z12 : 2e F Etalee	0
71157	CUISEAUX	COOP BOURGOGNE	d'hiver Orge	KWS FARO	13/10	Z12 : 2e F Etalee	0
71194	FARGES-LÈS-CHALON	DU SUD CA 71	d'hiver Blé tendre	LG ABSALON	15/10	Z12 : 2e F Etalee	0
/ 1154	, ANGLO-LEG-CITALON	JA 71	d'hiver	EO ADOALON	13/10	LIZ. ZCI LIdiee	U

71194	FARGES-LÈS-CHALON	CA 71	Orge d'hiver	KWS FARO	11/10	Z12 : 2e F Etalee	0
71202	FONTAINES	COOP BOURGOGNE DU SUD	Blé tendre d'hiver	LG ASTERION	13/10	Z12 : 2e F Etalee	1
71351	PIERRE-DE-BRESSE	COOP BOURGOGNE DU SUD	Blé tendre d'hiver	OUTDOOR	11/10	Z12 : 2e F Etalee	15
71420	SAINT-GERMAIN-DU- PLAIN	MINOTERIE GAY	Blé tendre d'hiver	LG ARLETY	11/10	Z12 : 2e F Etalee	2
71420	SAINT-GERMAIN-DU- PLAIN	MINOTERIE GAY	Blé tendre d'hiver	JUNIOR	10/10	Z12 : 2e F Etalee	2
71475	SAINT-RÉMY	COOP BOURGOGNE DU SUD	Orge d'hiver	CARROUSEL	7/10	Z13 : 3e F Etalee	0
71484	SAINT-USUGE	COOP BOURGOGNE DU SUD	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	11/10	Z12 : 2e F Etalee	0
71570	VERJUX	COOP BOURGOGNE DU SUD	Blé tendre d'hiver	INTENSITY	17/10	Z12 : 2e F Etalee	0
89002	AIGREMONT	CA 89	Blé tendre d'hiver	ARKEOS	18/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
89002	AIGREMONT	CA 89	Orge d'hiver	KWS FARO	14/10	Z12 : 2e F Etalee	0
89073	CHAMPIGNELLES	110 BOURGOGNE	Orge d'hiver	KWS JOYAU	2/10	Z21 : Debut tallage	8
89186	GERMIGNY	FERME LORNE	Orge d'hiver	KWS FARO	9/10	Z13 : 3e F Etalee	0
89199	GY-L'ÉVÊQUE	CA 89	Orge d'hiver	CAROUSEL	13/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
89233	LUCY-SUR-CURE	CA 89	Blé tendre d'hiver	PULSION	8/10	Z12 : 2e F Etalee	1
89233	LUCY-SUR-CURE	CA 89	Orge d'hiver	KWS FARO	2/10	Z21 : Debut tallage	3
89319	QUENNE	LYCEE AGRICOLE LA BROSSE	Blé tendre d'hiver	Mélange	18/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
89344	SAINT-FARGEAU	110 BOURGOGNE	Blé tendre d'hiver	PULSION	14/10	Z11 : 1ere F Etalee	4
89402	SOUMAINTRAIN	FERME LORNE	Blé tendre d'hiver	KWS INTENSITY	16/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
89438	VENOY	LYCEE AGRICOLE LA BROSSE	Blé tendre d'hiver	Mélange	18/10	Z11 : 1ere F Etalee	1
	FONTAINE-FRANÇAISE	CA 21	Blé tendre d'hiver	CHEVIGNON	10/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
	SELONGEY	CA 21	Blé tendre d'hiver	KWS SPHERE	13/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
	MARLIENS	CA 21	Blé tendre d'hiver	PASTORAL	8/10	Z12 : 2e F Etalee	0
		CA 21	Blé tendre d'hiver	THERMIDOR	17/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
		CA 21	Blé tendre d'hiver	Mélange		Z12 : 2e F Etalee	0
	COURCELLES-LÈS- MONTBARD	CA 21	Blé tendre d'hiver	MÉLANGE	16/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
	ÉPOISSES	CA 21	Blé tendre d'hiver	MÉLANGE	24/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
	MONTIGNY-SUR- AMRANCON	CA 21	Blé tendre d'hiver	MÉLANGE	15/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
		CA 21	Blé tendre d'hiver	LG ABSALON	17/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
	CHAZEUIL	CA 21	Orge d'hiver	MÉLANGE	13/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
	SELONGEY	CA 21	Orge d'hiver	CARROUSEL	9/10	Z12 : 2e F Etalee	0
	SPOY	CA 21	Orge d'hiver	CARROUSEL	11/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
		CA 21	Orge d'hiver	CARROUSEL	16/10	Z12 : 2e F Etalee	0
	COURCELLES-LÈS- MONTBARD	CA 21	Orge d'hiver	LG ZEBRA	14/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
	MILLERY	CA 21	Orge d'hiver	COMTESSE	16/10	Z12 : 2e F Etalee	0
	FLAGEY-ECHÉZEAUX	CA 21	Orge d'hiver	CARROUSEL	13/10	Z11 : 1ere F Etalee	0
	MARLIENS	CA 21	Orge d'hiver	KWS FARO	10/10	Z12 : 2e F Etalee	0
		CA 21	Orge d'hiver	CARROUSEL	17/10	Z11 : 1ere F Etalee	0

Risque actuellement faible. Le risque sera à réévaluer la semaine prochaine. Maintenir la surveillance avec la douceur annoncée.

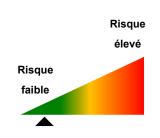


Sur les parcelles où le seuil de 10% est atteint ou dépassé, un risque existe.



Risque faible sur orges tolérantes à la JNO (liste non exhaustive). Escourgeons brassicoles : CARROUSEL, CONSTEL, KWS DELIS Fourragers : KWS INNOVATRIS, KWS JOYAU, LG ZEBRA, LG ZELDA, LG ZORICA, LG ZEBULON, ETERNEL, KWS EXQUIS, KWS OVNIS, KWS SPLENDIS...

**ORGES 2 RANGS**: Idilic, KWS Mattis, KWS Ovnis, LG Caiman, Majuscule, Manade, Orcade, Organa, Spazio...



#### **Adventices**

Réglementation prosulfocarbe : cliquez

Vidéo = comment reconnaitre les graminées (<u>cliquez</u>)



Les graminées du type vulpins, ray-grass, bromes sont de plus en plus résistantes aux différentes molécules.

#### Liens utiles pour plus d'information :

- Résistances aux PPP: R4P (r4p-inra.fr)
- Fiches biodiversité: https://ecophyto-bfc.fr/documentation/fiches-biodiversite/
- Plantes exotiques envahissantes : <a href="http://especes-exotiques-envahissantes.fr/centre-de-ressources-especes-exotiques-envahissantes/">http://especes-exotiques-envahissantes.fr/centre-de-ressources-especes-exotiques-envahissantes/</a>
- Organismes nuisibles réglementés : <a href="https://www.eppo.int/ACTIVITIES/quarantine">https://www.eppo.int/ACTIVITIES/quarantine</a> activities
- Biocontrôle: https://ecophytopic.fr/reglementation/proteger/liste-des-produits-de-biocontrole

**Adventices** 

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté et rédaction animée par ARVALIS-Institut du Végétal, Terres Inovia et les Chambres d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - AGRIDIS ETS BRESSON - ARVALIS - AXEREAL - CA 21 - CA 25-90 - CA 39 - CA 58 - CA 70 - CA 71 - CA 89 - YNOVAE - SENOGRAIN - SEINE YONNE - COOP BOURGOGNE DU SUD - DIJON CEREALES - EPLEFPA VESOUL - FREDON BOURGOGNE - GIROUX SAS - INTERVAL - MINOTERIE GAY - MOULIN JACQUOT - ADAGRI LEGUY - SOUFFLET AGRICULTURE - TERRE COMTOISE

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celleci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec la participation financière de

OFB

OFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITE